

Avis de constitution

SOCIETE « KORADDA VOYAGES »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE DJOROGOBITE  
PALMYRE BATIM PROLONGEMENT DU CHU D'ANGRE, LOT  
80 ILOT 00, Lot 80, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORADDA VOYAGES »

Objet :

- Agence de voyage ;
- Billetterie ;
- Formalité d'obtention de visa ;
- Tourisme ;
- Organisation d'umrah ;
- Organisation de hajj ;
- Bureau d'assistance voyage ;
- Réservation de chambre d'hôtel ;
- Assurance voyage ;
- Hébergement ;
- Assistance aéroportuaire
- Divers activités au sein de l'aéroport
- Mise à disposition de personnel ;
- Groupage ;
- Entreposage ;
- Dédouanement import-export ;
- Transport ;
- La formation ;
- Conseil ;
- Transfert monétaire ;
- Campus Europe ;
- Location des appareils ;
- Consultance ;
- Livraison de marchandises ;
- Intermédiations divers affaires ;
- Agence Immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous

biens meubles et immeubles.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE DJOROGOBI  
PALMYRE BATIM PROLONGEMENT DU CHU D'ANGRE, LOT 80 ILOT 00, Lot 80, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme DIARRA DJENEBOU EPSE KONTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07977 du 07/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60355/GTCA/RC/2024 du 07/10/2024

